



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 février 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 11 février 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre, datée du 3 février 2015, par laquelle le Secrétaire général délégué de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Alexander Vershbow, transmet le rapport trimestriel sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2014 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



**Annexe**

**Lettre datée du 3 février 2015, adressée au Secrétaire général  
par le Secrétaire général délégué de l'Organisation  
du Traité de l'Atlantique Nord**

Conformément au paragraphe 20 de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir un rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2014 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Alexander **Vershbow**

## Pièce jointe

### **Rapport sur les opérations de la force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies**

1. Le présent rapport est fourni en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2014.
2. Au 31 décembre 2014, l'effectif total de la KFOR déployé dans la zone d'opérations restait de 4 500 soldats.
3. La période considérée a été marquée par la formation d'un nouveau gouvernement à Pristina à la suite des élections législatives du mois de juin. Aucune atteinte majeure à la sécurité n'est à déplorer.

#### **Situation en matière de sécurité et opérations de la force de paix au Kosovo**

4. Pendant la période considérée, la situation en matière de sécurité est restée calme dans le sud du Kosovo et relativement stable dans le nord. La mise en œuvre du premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, conclu entre Belgrade et Pristina le 19 avril 2013 grâce à la médiation de l'Union européenne, continue d'avoir des effets positifs sur les conditions de sécurité, et la liberté de circulation demeure respectée dans l'ensemble du Kosovo. La formation d'un nouveau gouvernement à Pristina devrait donner un nouvel élan à la mise en œuvre de l'Accord.
5. Dans ce contexte plutôt favorable, la KFOR a continué de contribuer à l'instauration d'un climat de sûreté et de sécurité et à l'exercice de la liberté de circulation, dans le cadre de l'action globale menée par la communauté internationale.
6. Durant la période considérée, la KFOR a continué de coopérer étroitement avec la police du Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Elle s'est tenue prête à intervenir immédiatement si nécessaire, ce qu'elle n'a pas eu à faire de façon directe, et a continué de surveiller de près l'évolution de la situation.
7. La période considérée a vu l'arrestation d'un citoyen serbe soupçonné de préparer un attentat terroriste à Pristina. Lors de son arrestation, 12,2 kilogrammes d'explosifs ont été découverts dans sa voiture.
8. Le trouble le plus grave à l'ordre public pendant cette période a consisté en une manifestation à l'Université de Pristina, où près de 900 vétérans de l'Armée de libération du Kosovo ont exigé la démission du recteur de l'Université. La police du Kosovo était sur les lieux et la KFOR n'a pas eu à intervenir.

#### **Résumé**

9. Durant la période considérée, la KFOR a continué de contribuer au maintien d'un climat de sécurité et de sûreté et de garantir la libre circulation, en étroite coordination avec EULEX et la police du Kosovo. Cette coordination étroite sur le terrain entre la KFOR, troisième intervenant, EULEX et la police du Kosovo est demeurée très efficace.